

**RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 5183 30 30
F +33 2 5183 30 39

www.rsmfrance.fr

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

Siège social : 9 RUE DE BREA – 44000 NANTES
Association (loi 1901)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

Siège social : 9 RUE DE BREA - 44000 NANTES
Association (loi 1901)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres de l'Association EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2018-06, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, et relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 14 septembre 2021

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de l'Ouest-atlantique



Françoise DROGOU

Associée

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020



BILAN ACTIF				
	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amt & Dépré	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	60 621,45 €	25 413,00 €	35 208,45 €	29 560,65 €
Frais d'établissement	- €	- €	- €	- €
Frais de recherche et développement	- €	- €	- €	- €
Donations temporaires d'usufruit	- €	- €	- €	- €
Concessions, brevets, licences, marques...	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	48 549,45 €	25 413,00 €	23 136,45 €	29 560,65 €
Immobilisations incorporelles en cours	12 072,00 €	- €	12 072,00 €	- €
Avances & acomptes sur immob incorporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	10 897 214,46 €	1 055 957,55 €	9 841 256,91 €	8 087 515,77 €
Terrains	- €	- €	- €	20 877,96 €
Constructions	197 745,03 €	159 122,59 €	38 622,44 €	725 054,79 €
Installations techniques, matériel & outillage ind.	58 750,80 €	50 522,26 €	8 228,54 €	3 651,18 €
Autres immobilisations corporelles	1 171 762,81 €	846 312,70 €	325 450,11 €	377 986,66 €
Immobilisations en cours	5 023,81 €	- €	5 023,81 €	5 023,81 €
Avances & acomptes	9 463 932,01 €	- €	9 463 932,01 €	6 954 921,37 €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	- €	- €	- €
Immobilisations financières	431 361,61 €	- €	431 361,61 €	426 048,55 €
Participations et créances rattachées	403 245,75 €	- €	403 245,75 €	399 291,50 €
Autres titres immobilisés	2 963,25 €	- €	2 963,25 €	2 963,25 €
Prêts	2 622,51 €	- €	2 622,51 €	1 982,51 €
Autres immobilisations financières	22 530,10 €	- €	22 530,10 €	21 811,29 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	11 389 197,52 €	1 081 370,55 €	10 307 826,97 €	8 543 124,97 €
Actif circulant				
Stocks et en-cours	- €	- €	- €	- €
Créances	1 305 121,13 €	17 254,66 €	1 287 866,47 €	962 074,41 €
Créances clients, usagers et comptes rattachés	126 510,01 €	17 254,66 €	109 255,35 €	136 847,25 €
Créances reçues par legs ou donations	- €	- €	- €	- €
Autres créances	1 178 611,12 €	- €	1 178 611,12 €	825 227,16 €
Disponibilités	1 717 982,58 €		1 717 982,58 €	2 200 309,12 €
Charges constatées d'avance	69 283,44 €		69 283,44 €	78 978,56 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 092 387,15 €	17 254,66 €	3 075 132,49 €	3 241 362,09 €
Frais d'émission des emprunts (III)	- €		- €	- €
Primes de remboursement des emprunts (IV)	- €		- €	- €
Ecarts de conversion actif (V)	- €		- €	- €
TOTAL ACTIF (I à V)	14 481 584,67 €	1 098 625,21 €	13 382 959,46 €	11 784 487,06 €

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

	BILAN PASSIF	
	31/12/2020	31/12/2019
	<i>Net</i>	<i>Net</i>
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	- €	2 863 309,66 €
Fonds propres statutaires	- €	6 097,96 €
Fonds propres complémentaires	- €	2 857 211,70 €
Fonds propres avec droit de reprise	- €	487 181,05 €
Fonds propres statutaires	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	487 181,05 €
Ecarts de réévaluation	- €	- €
Réserves	1 890 000,00 €	1 870 000,00 €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €
Réserves pour projet de l'entité	1 890 000,00 €	1 870 000,00 €
Autres réserves	- €	- €
Report à nouveau	3 003 005,47 €	127 886,26 €
Excédent de l'exercice	2 280 601,59 €	31 809,55 €
SOUS TOTAL SITUATION NETTE	7 173 607,06 €	5 380 186,52 €
Fonds propres consommables	1 392 303,27 €	743 900,00 €
Dotations consommables	- €	- €
Subventions d'investissement	1 392 303,27 €	743 900,00 €
Provisions réglementées	- €	- €
Autres fonds propres	- €	- €
TOTAL FONDS PROPRES (I)	8 565 910,33 €	6 124 086,52 €
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	- €	- €
Fonds dédiés	120 670,00 €	- €
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)	120 670,00 €	- €
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	- €	- €
Provisions pour charges	103 231,00 €	89 450,00 €
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	103 231,00 €	89 450,00 €
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 359 704,27 €	4 295 462,28 €
Emprunts et dettes financières diverses	167 692,93 €	179 971,66 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 004,08 €	212 282,84 €
Dettes de legs ou donations	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	387 189,55 €	412 114,91 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	360 756,89 €	399 953,93 €
Autres dettes	36 871,59 €	21 237,81 €
Instruments de trésorerie	- €	- €
Produits constatés d'avance	8 928,82 €	49 927,11 €
TOTAL PASSIF CIRCULANT (IV)	4 593 148,13 €	5 570 950,54 €
Ecart de conversion passif (V)	- €	- €
TOTAL PASSIF (I à V)	13 382 959,46 €	11 784 487,06 €

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL ASSOCIATION 2020



COMPTE DE RESULTAT 2020
EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

	31/12/2020	31/12/2019
Cotisations	40 541,02 €	50 509,23 €
Ventes de biens et services	2 626 406,49 €	2 549 394,52 €
<i>Ventes de biens</i>	27 484,68 €	31 917,52 €
<i>Ventes de prestations de service</i>	2 598 921,81 €	2 517 477,00 €
Produits de tiers financeurs	1 466 991,17 €	1 380 393,29 €
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 466 991,17 €	1 380 393,29 €
<i>Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable</i>	- €	- €
Ressources liées à la générosité du public	- €	- €
<i>Dons manuels</i>	- €	- €
<i>Mécénats</i>	- €	- €
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	- €	- €
Contributions financières	- €	- €
Reprises sur amts et prov, transfert de charges	46 767,86 €	114 157,41 €
Utilisations des fonds dédiés	- €	- €
Autres produits	4 129,84 €	85 799,07 €
Total des produits d'exploitation (I)	4 184 836,38 €	4 180 253,52 €
Achats et charges externes	1 852 999,99 €	1 771 533,86 €
Aides financières	- €	- €
Impôts, taxes et versements assimilés	188 059,43 €	198 683,59 €
Frais de personnel	1 911 940,68 €	1 945 935,76 €
Dotations d'exploitations	190 077,95 €	215 772,62 €
Reports en fonds dédiés	78 701,00 €	- €
Autres charges	54 958,66 €	55 141,77 €
Total des charges d'exploitation (II)	4 276 737,71 €	4 187 067,60 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 91 901,33 €	- 6 814,08 €
Produits financiers de participations	- €	- €
Produits des autres valeurs mobilières et créances	- €	- €
Autres intérêts et produits assimilés	13 570,25 €	18 434,74 €
Reprises sur provisions et transfert de charges	- €	- €
Différences positives de change	- €	- €
Produits nets sur cessions de VMP	5 104,50 €	- €
Total des produits financiers (III)	18 674,75 €	18 434,74 €
Dotations financières aux amort et provisions	- €	- €
Intérêts et charges assimilés	19 933,57 €	11 444,89 €
Différences négatives de change	- €	- €
Charges nettes sur cessions de VMP	- €	- €
Total des charges financières (IV)	19 933,57 €	11 444,89 €
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	- 1 258,82 €	6 989,85 €
RESULTAT COURANT AV. IMPÔTS (I-II+III-IV)	- 93 160,15 €	175,77 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44 913,84 €	43 078,06 €
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 999 042,78 €	- €
Reprises sur provisions et transferts de charges	- €	- €
Total des produits exceptionnels (V)	3 043 956,62 €	43 078,06 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 912,24 €	9 136,01 €
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	641 700,70 €	203,00 €
Dotations exceptionnelles aux amort et provisions	- €	- €
Total des charges exceptionnelles (VI)	668 612,94 €	9 339,01 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	2 375 343,68 €	33 739,05 €
Participation des salariés (VII)	- €	- €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 581,94 €	2 105,27 €
Total des Produits (I+III+V)	7 247 467,75 €	4 241 766,32 €
Total des Charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 966 866,16 €	4 209 956,77 €
RESULTAT NET	2 280 601,59 €	31 809,55 €
Contribution volontaire en nature	- €	- €
<i>Dons en nature</i>	- €	- €
<i>Prestations en nature</i>	- €	- €
<i>Bénévolat</i>	- €	- €
Charges des contributions volontaires en nature	- €	- €
<i>Secours en nature</i>	- €	- €
<i>Mise à disposition gratuite de biens</i>	- €	- €
<i>Prestations en nature</i>	- €	- €
<i>Personnel bénévole</i>	- €	- €



ANNEXES

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

COVID 19

L'émergence et l'expansion de la Covid-19 en 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au niveau national et mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à la date d'arrêt des comptes, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité et pour les exercices à venir.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Cet exercice est le premier exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement s'effectue de manière rétrospective avec un impact à l'ouverture de l'exercice.

L'impact concerne les postes suivants :

- Les fonds propres et le compte de résultat suivent la nouvelle nomenclature définie par le règlement ANC n°2018-06;
- Les fonds dédiés.

Le détail de l'application de cette nouvelle réglementation figure dans la présente annexe, au niveau des informations relatives aux postes concernés.

Les évènements significatifs de l'exercice 2020

Les conséquences de la situation sanitaire :

La crise sanitaire a fortement marqué les esprits et impacté notre fonctionnement. Les jeunes, principales victimes, ont subi cette crise de plein fouet et ont été fortement fragilisés, du fait de l'isolement, pour certains de la perte de leur emploi et parfois la nécessité de retourner vivre dans la sphère familiale.

Au cours des deux confinements de l'année 2020 et des phases de couvre-feu, les équipes d'Edit de Nantes ont maintenu une présence physique au sein des résidences afin de sécuriser les jeunes résidents présents mais également d'assurer les accompagnements individuels nécessaires.

En parallèle, dans l'optique de faire perdurer le lien avec les jeunes accueillis au sein de nos résidences et accompagnés par le CLLAJ passerelle, les équipes ont fait preuve de solidarité, d'adaptation et d'innovation à travers la mise en place d'outils de travail et d'actions d'animation à distance.

Les équipes de l'association se sont également mobilisées auprès des élus locaux de la Ville de Nantes (groupes de travail sur différentes thématiques), de la Ville Rezé et des services de l'Etat,

notamment, afin de faire remonter les difficultés rencontrées par les jeunes et leurs besoins pour faire face à la crise sanitaire.

En termes de fonctionnement la crise sanitaire a pesé principalement sur 3 domaines :

- Décalage des travaux Rue de Bréa avec un arrêt total du chantier sur une période de 2 mois et une reprise du chantier étalée sur plusieurs semaines avec des modalités de fonctionnement respectant les protocoles sanitaires en vigueur ne permettant pas une reprise totale pour toutes les entreprises
- Pour les salariés :
 - Tout en privilégiant la présence des salariés sur site, une organisation a été mise en place pour favoriser le télétravail, organisation nécessitant l'acquisition de matériel informatique mobile de façon importante.
 - Mise en place, sur le premier confinement et de façon limité, de période de chômage partiel pour certaines catégories de personnel (Agent d'entretien, personnel de maintenance, agents administratifs).
- Même si notre activité n'a connu qu'une baisse limitée, on peut souligner le maintien de la part des financeurs des subventions au même niveau qu'en 2019.

Ventes immobilières :

Dans le cadre du projet d'acquisition/réhabilitation des locaux de la rue de Bréa, il a été conclu, comme prévu dans notre plan de financement, la vente des différents locaux dont nous étions propriétaires :

- Locaux du 1 au 5 Rue de Gigant vendus à la société QUALITYM pour un montant de 2.000.000 €
- Locaux de la résidence située rue du Château à Nantes à la société KERMAYSOU pour un montant de 655.000 €.

Mise en place du nouveau Système d'information :

L'année 2020 a été marquée par la mise en place d'un nouveau système d'information (AGILES). Les référents métiers, représentés par les attachées de direction des résidences et du service Passerelle se sont fortement mobilisées tout au long de cette année 2020 pour paramétrer ce nouvel outil de gestion locative et adapter ses fonctionnalités à nos besoins et notre fonctionnement.

Logiciel de paie et de compta :

Notre nouveau système d'information se conjugue avec un changement de notre logiciel comptable et paie avec un passage du logiciel CIEL vers SAGE, outil plus performant devant mieux répondre à notre besoin en matière d'outils de pilotage.

Les mouvements de personnel :

Avec une moyenne d'âge autour de 40 ans et une majorité de salariés ayant moins de 5 ans d'ancienneté, l'équipe professionnelle est assez jeune et mobile. Tout au long de l'année, nous avons donc à gérer des départs et des arrivées qui contribuent au dynamisme et au renouvellement de nos pratiques.

Il faut souligner en janvier et février 2020 l'arrivée des deux nouvelles directions de Pôle sur les sites de Rezé (Mme Florence URVOIS) et de Saint-Herblain (M. Florent LOISEAU).

D'une gestion commune à la gestion directe des demandes par notre association :

En novembre 2020, le conseil d'administration d'Édit de Nantes Habitat Jeunes a pris la décision d'arrêter le fonctionnement en gestion commune avec *Adelis* pour reprendre, en gestion directe, le traitement des demandes de logement adressées à notre association.

Lors du dernier trimestre 2020, les directions des résidences ont donc engagé un travail visant à développer, à échéance mars 2021, un tout nouveau dispositif interne.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Annexes au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

Conformément aux statuts, l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes a pour objet :

De favoriser l'insertion des jeunes et promouvoir leur autonomie :

- o Par l'Habitat
- o Par toutes les formes d'incitation ou d'actions dans les domaines où se forgent la qualification sociale : emploi, formation, mobilité, alimentation, santé, loisirs, culture, etc...
- o Par le brassage des générations et de différentes catégories sociales,
- o Par l'ouverture des établissements et services sur le monde extérieur
- De sensibiliser la population du quartier à l'objectif de l'association afin qu'elle s'implique dans la vie de chaque établissement ou service

Nos missions :

Ouverture vers l'extérieur, mixité sociale, soutien personnalisé sont autant de valeurs partagées et promues au cœur de ces lieux de vie. En référence à la charte de l'UNHAJ, aux valeurs de l'éducation populaire, le projet associatif décline les missions que nous nous sommes données :

- Accueillir des jeunes pour accompagner leur entrée dans la vie active et l'accès au logement autonome.
- Apporter des réponses souples, rapides, diversifiées, économiques et de qualité en matière de logement temporaire.
- Développer une approche globale par la mise en œuvre de services personnalisés (emploi, santé, alimentation, etc.)
- Développer une dynamique collective permettant de favoriser la cohésion de groupe à partir d'animations mettant en œuvre une dynamique de projet.
- Encourager et fédérer des expériences, des analyses et des idées dans des relations de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.

L'action de l'association s'inscrit dans le champ des politiques publiques de l'Habitat et de la jeunesse. Elle mobilise ses compétences et son expertise pour faire valoir l'intérêt des jeunes sur le territoire de l'agglomération nantaise.

Les champs d'intervention :

- Les résidences Habitat Jeunes

Edit de Nantes Habitat Jeunes gère 4 résidences réparties sur le territoire de l'agglomération Nantaise :

- La résidence Embarcadère : Centre-ville de Nantes
- La résidence Océane et le Foyer Héol sur la commune de Saint-Herblain
- Les résidences Grand-voile, Jules Verne et Foyer soleil « Quai 37 » sur la commune de Rezé

Ces résidences Habitat Jeunes sont composées d'une gamme de 390 logements, du T1 au T1 bis qui permettent d'accueillir en permanence environ 420 jeunes. Ces logements sont tous meublés et conventionnés APL. Le taux d'occupation est proche de 100 %.

- Le CLLAJ Passerelle

Elément d'une politique globale de l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes, le CLLAJ Passerelle est un lieu ressource d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes dans leur parcours logement. Cet accompagnement vers le logement de droit commun, se fait en partenariat avec les bailleurs HLM et privés. Il vient, par les actions qu'il mène sur le secteur diffus, renforcer la mission éducative et de prévention de l'association sur le territoire de Nantes Métropole et en Loire-Atlantique.

Passerelle assure la gestion locative adaptée de 151 logements en 2020. Nos objectifs visent à permettre aux jeunes de développer des compétences telles que l'appropriation et l'entretien du logement, la gestion des dossiers administratifs et du budget, la maîtrise des énergies, une médiation des troubles de voisinage.

Dans le cadre des orientations définies par le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées et du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion de Loire-Atlantique, Passerelle est conventionné pour conduire des actions financées par le Fonds Solidarité Logement, l'état, le Conseil Départemental.

De plus le CCLAJ Passerelle développe des actions spécifiques telles que Passerelle Energie et Passerelle Numérique

Nos actions :

- La culture, les loisirs, le sport : des animations sont proposées par les équipes socio-éducatives et les instances de participation des jeunes, dans des espaces collectifs dédiés.
- L'emploi et la formation : sont soutenus en lien avec les partenaires locaux comme la mission locale, les centres de formation, etc.
- La santé, l'environnement, les conduites à risques sont traitées sous l'angle de la prévention.
- L'accompagnement personnalisé est encadré par les travailleurs sociaux pour accompagner certains jeunes en plus grande difficulté.
- L'animation de territoire est favorisée notamment par l'ouverture des équipements à d'autres publics et par des actions partenariales.

Les moyens mis en œuvre :

Pour mettre en œuvre ses actions, l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes dispose :

- De moyens matériels : Résidences et logements en propriété propre ou en location et divers matériels techniques, administratifs, informatiques et d'animation
- De moyens humains : 60 salariés présents en 2020 représentant un total de 44 ETP

- De moyens financiers :
 - o Par le biais de conventions de financement
 - o De subventions
 - o De produits d'activités ou de services

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié par le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 réformant le règlement CRC 99-01.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

METHODES D'EVALUATION

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'Association applique les mesures de simplifications prévues par le règlement 05-09 du CRC.

Les amortissements de dépréciation économiquement justifiés sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon le mode linéaire, ou selon le mode dégressif lorsque la législation le permet.

	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements/Aménagements	Linéaire	3 à 33 ans
Matériel	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 15 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks et en-cours :

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux).

Créances :

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses sont dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières :

Les titres de valeurs mobilières de placement ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les fonds propres :

A l'occasion de la première application du règlement ANC n° 2018-06, l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes a procédé à un retraitement de manière rétrospective des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables figurant à la clôture de l'exercice précédent dans les comptes 102 et présentés au niveau du poste « Fonds associatifs sans droit de reprise » du bilan. Ce changement de méthode comptable a conduit à un reclassement de ces subventions en compte report à nouveau pour un montant de 2.863.310 €.

Pour les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables figurant à la clôture de l'exercice précédent dans les comptes 103 et présentés au niveau du poste « Fonds associatifs avec droit de reprise » du bilan, l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes a procédé à un retraitement de manière rétrospective de ces subventions. Ce changement de méthode comptable a conduit à un reclassement de ces subventions au sein des « Fonds propres consommables » du bilan pour un montant de 487.181 €.

Engagements :

La provision pour départ à la retraite est évaluée en tenant compte des seuls salariés âgés de plus de 45 ans. Le calcul se rapporte à la Convention Collective.

Calcul de la provision : le montant de la prime telle qu'elle serait due au départ du salarié fait l'objet d'un étalement sur le délai compris entre l'année de première application de la provision pour le salarié et l'année de départ en retraite (proratisation).

Contributions volontaires en nature :

L'association Edit de Nantes Habitat Jeunes n'a pas identifié de contributions volontaires en nature pour l'exercice 2020.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS :

	VALEURS BRUTES 31/12/2019	ACQUISITIONS 2020	CESSIONS 2020	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Frais d'établissement	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	51 894 €	12 072 €	3 345 €	60 621 €
Immobilisations	51 894 €	12 072 €	3 345 €	60 621 €
Terrains	20 878 €	- €	20 878 €	0 €
Constructions	2 321 006 €	- €	2 321 006 €	0 €
Agencement des constructions	876 530 €	3 805 €	682 590 €	197 745 €
Install. techn., matériel, outillage	1 124 120 €	18 630 €	140 495 €	1 002 255 €
Matériel de transport	49 482 €	1 007 €		50 489 €
Matériel de bureau et informatique	161 541 €	23 380 €	7 152 €	177 769 €
Immobilisations corporelles	4 553 557 €	46 822 €	3 172 121 €	1 428 259 €
Avance/acompte projet Bréa	6 954 921 €	2 509 011 €	- €	9 463 932 €
Avance/acompte projet Héol				- €
Acompte s/ immobilisation	5 024 €	- €	- €	5 024 €
Immobilisations en cours	6 959 945 €	2 509 011 €	0 €	9 468 956 €
Autres participations	399 292 €	3 954 €		403 246 €
Autres titres immobilisés	4 488 €			4 488 €
Prêts et autres immob. financières	22 269 €	2 545 €	1 186 €	23 628 €
Immobilisations financières	426 049 €	6 499 €	1 186 €	431 362 €
TOTAL GENERAL	11 991 445 €	2 574 404 €	3 176 652 €	11 389 198 €

AMORTISSEMENTS :

	VALEURS BRUTES 31/12/2019	DOTATIONS 2020	CESSIONS 2020	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Frais d'établissement	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	22 333 €	6 424 €	3 345 €	25 413 €
Immobilisations incorporelles	22 333 €	6 424 €	3 345 €	25 413 €
Constructions	1 793 560 €	32 107 €	1 825 667 €	0 €
Agencement des constructions	678 922 €	37 307 €	557 107,14 €	159 122 €
Install. techn., matériel, outillage	781 813 €	69 435 €	140 653 €	710 595 €
Matériel de transport	39 881 €	3 906 €	0 €	43 787 €
Matériel de bureau et informatique	131 810 €	17 794 €	7 152 €	142 452 €
Immobilisations corporelles	3 425 986 €	160 550 €	2 530 579 €	1 055 957 €
TOTAL GENERAL	3 448 319 €	166 974 €	2 533 924 €	1 081 370 €

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

Comptes annuels au 31 décembre 2020

ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Les échéances des créances à la clôture de l'exercice se répartissent comme suit :

- à moins d'un an :	1 287 866 €
- à plus d'un an :	0 €
Total des créances :	1 287 866 €

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

- Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition :	10 000 €
- Les plus-values latentes non comptabilisées sont de :	3 639 €
Valeur liquidative à la clôture :	13 639 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Le poste « Charges constatées d'avance » correspond à des charges enregistrées au cours de l'exercice, mais qui courent pour partie sur l'exercice suivant :

69 283 €

PRODUITS A RECEVOIR :

CREANCES USAGERS ET COMPTES

RATTACHES :

Créances résidents :	100 843 €
Créances autres utilisateurs :	25 667 €
Provisions créances douteuses :	-17 255 €
<i>S/ Total</i>	109 255 €

AUTRES CREANCES :

Subventions de fonctionnement

PS CNAF	79 259 €
ACTION LOGEMENT	13 520 €

Divers :

Fournisseurs – Avances et acomptes	772 €
Co-propriété	1 096 €
Uniformation	11 316 €
Régul loyer LNH 2020	2 517 €
DRFIP – Aide à l'embauche	1 874 €
Divers	49 €
Crédit de TVA et TVA déductible (s/op Bréa)	1 054 995 €
Tickets restaurant	13 212 €

S/ Total **1 178 611 €**

TOTAL PRODUITS A RECEVOIR : **1 287 866 €**

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

FONDS PROPRES :

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement 2018-06	Montant global avec règlement 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 863 310	-2 863 310	0				0
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds associatifs avec droit de reprise	487 181	-487 181	0				0
Fonds propres avec droit de reprise							
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise							
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise							
Ecarts de réévaluation							
Réserves	1 870 000		1 870 000	20 000			1 890 000
Report à nouveau	127 886	2 863 310	2 991 196	11 810			3 003 005
Excédent ou déficit de l'exercice	31 810		31 810	-31 810	2 280 602		2 280 602
Situation nette							
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Subventions d'investissement	743 900	164 947	908 847		505 000	21 544	1 392 303
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires - Comodat							
TOTAL	6 124 087	-322 234	5 801 852	0	2 785 602	21 544	8 565 910

Il convient de noter l'évolution suivante dans le cadre de l'application du règlement comptable ANC 2018-06 :

- Les subventions avec et sans droit de reprise ont été reclassées en report à nouveau et en comptes 131 et 139 de subventions d'investissements.

Le résultat de l'exercice précédent a été affecté en réserves et report à nouveau suivant décision de l'assemblée générale.

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

Comptes annuels au 31 décembre 2020

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal						
Affectées à des biens non renouvelables	743 900	444 844	1 188 744	505 000		1 693 744
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	743 900	444 844	1 188 744	505 000	0	1 693 744
Quotes-parts virées au résultat						
Affectées à des biens non renouvelables	0	279 896	279 896	21 544		301 440
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	0	279 896	279 896	21 544	0	301 440

Il a été reçu sur l'exercice pour 505 K€ de nouvelles subventions pour le chantier Bréa qui ne seront amortis qu'à partir de 2021.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC 2018-06, il a été procédé au reclassement des subventions antérieures des comptes 102 en aux comptes 131 pour 445 K€ et des comptes 103 aux comptes 139 pour 280 K€.

FONDS DEDIES :

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	0	78 701			41 969	120 670	0
Contributions financières d'autres organismes	0						0
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	0	78 701	0		41 969	120 670	0

Les 42 K€ transférés en fonds dédiés correspondent à des subventions d'exploitation non consommées en totalité au 31 décembre 2019 et classées à cette date en produits constatés d'avance.

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

PROVISIONS POUR CHARGES :

	Au 31/12/19	Constitution provisions 2020	Reprise provisions 2020	Au 31/12/20
Primes départ retraite	89 450 €	13 781 €	0 €	103 231 €
				103 231 €

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES :

Les échéances des dettes à la clôture de l'exercice se répartissent comme suit :

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes financières :	268 721 €	285 037 €	2 973 639 €	3 527 397 €
Autres dettes :	1 056 822 €			1 056 822 €
TOTAL GENERAL	1 325 543 €	285 037 €	2 973 639 €	4 584 219 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le poste « Produits constatés d'avance » correspond à des produits enregistrés au cours de l'exercice, mais qui courent pour partie sur l'exercice suivant :

8 929 €

CHARGES À PAYER :

DETTES FOURNISSEURS :

Fournisseurs	Divers	1 069 €
	Loyers	112 791 €
	Charges fluides	66 813 €
	Honoraires	11 800 €
	Charges d'entretien / réparation	9 777 €
	Charges de Surveillance	6 983 €
	Fournitures	2 261 €
	Parutions/Publications	947 €
	Bureautique / Informatique	16 286 €
	Téléphonie / Internet	4 591 €
	ADELIS	35 239 €
	Cotisations aux tiers (UNHAJ/URHAJ/FAS)	3 447 €
Fournisseurs immobilisation	Bréa : Prestataires travaux	318 663 €
	Bréa : Prestataires intellectuels	13 000 €
	Fournisseurs d'immos divers	29 094 €

S/ Total

632 761 €

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

Comptes annuels au 31 décembre 2020

DETTES SOCIALES ET FISCALES :

Salaires, indemnités et congés payés	101 261 €
Primes à payer	49 826 €
Charges sociales	183 412 €
Charges fiscales	52 691 €

<i>S/ Total</i>	387 190 €
-----------------	------------------

DIVERS CHARGES A PAYER :

<i>S/ Total</i>	36 872 €
-----------------	-----------------

TOTAL CHARGES À PAYER :	1 056 822 €
--------------------------------	--------------------

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

Comptes annuels au 31 décembre 2020

PRODUCTION DE SERVICES VENDUS :

- Redevances foyers :	1 962 295 €
- Loyers sous locations :	496 929 €
- Autres prestations liées au logement :	35 083 €
- Etudes diverses :	6 136 €
- Mise à disposition de salles :	27 485 €
- Caution Régionale :	301 €
- Logic :	12 470 €
	85 708 €

Total : 2 626 407 €

SUBVENTIONS :

- FSL Accompagnement lié au logement :	399 590 €
- FSL Gestion Locative :	78 650 €
- Mairie de Nantes/Rezé :	30 800 €
- CCAS Ville de Nantes :	22 000 €
- DDCCS AGLS :	96 000 €
- DDCCS ALT :	45 000 €
- DDCCS Intermédiation Locative :	132 549 €
- DDCCS Accueil personnes vulnérables :	30 000 €
- DDCCS – Expérimentation réfugiés :	91 954 €
- CAF 44 :	168 300 €
- CNAF PS :	282 816 €
- FONGEP :	10 660 €
- SDPLJ – Action Logement :	13 520 €
- SDPLJ – ASE :	43 000 €
- DDCCS Réfugiés Aide alimentaire :	22 152 €

Total : 1 466 991 €

REMUNERATIONS :

Montant cumulé des 5 plus fortes rémunérations brutes en 2020 : **245 076,63 €**

VENTILATION DE L'EFFECTIF :

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
- CDI	45	42
- CDD	3	2
- Contrat Avenir	0	0
- CUI CAE	0	0
TOTAL GENERAL	48	44

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

La vente des différents locaux dont l'association était propriétaire a généré les plus-values suivantes :

- Locaux du 1 au 5 Rue de Gigant vendus à la société QUALITYM pour un montant de 2.000 K€ générant une plus-value nette de 1 423 K€ du fait d'une valeur nette comptable de 577 K€.
- Locaux de la résidence située rue du Château à Nantes à la société KERMAYSOU pour un montant de 655 K€ générant une plus-value nette de 591 K€ du fait d'une valeur nette comptable de 64 K€.

Il convient de noter sur l'exercice des quote-parts de subventions virées au compte de résultat pour 344 K€ soit 322 K€ sur la cession de la rue de Gigant et 22 K€ de dotation N sur l'amortissement des subventions d'investissements.

PRESENTATION DU COMPARATIF DE L'EXERCICE 2019

Pour la présentation du comparatif de l'exercice 2019 et afin d'assurer la comparabilité des exercices 2019 et 2020, en l'absence de directive donnée par l'Autorité des Normes Comptables, l'association a choisi de présenter le bilan et le compte de résultat de la manière suivante :

- En colonne N : les montants issus de la balance à la clôture du premier exercice traité avec les règles et les méthodes comptables introduites par le nouveau règlement comptable ;
- La colonne N-1 contenant les chiffres issus de la balance à la fin de l'exercice, non retraitée des reclassements rétrospectifs découlant de l'application du règlement ANC 2018-06.

La présentation selon les deux référentiels (nouveau référentiel ANC 2018-06 et ancien CRC 1999-01), du bilan et du compte de résultat pour l'exercice 2019, est effectuée sur les pages suivantes.

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

Comptes annuels au 31 décembre 2020

	BILAN ACTIF		
	ANC 2018-06	ANC 2018-06	CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Libellé	Net	Net	Net
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	35 208,45 €	29 560,65 €	29 560,65 €
Frais d'établissement	- €	- €	- €
Frais de recherche et développement	- €	- €	- €
Donations temporaires d'usufruit	- €	- €	- €
Concessions, brevets, licences, marques...	- €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	23 136,45 €	29 560,65 €	29 560,65 €
Immobilisations incorporelles en cours	12 072,00 €	- €	- €
Avances & acomptes sur immob incorporelles	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	9 841 256,91 €	8 087 515,77 €	8 087 515,77 €
Terrains	- €	20 877,96 €	20 877,96 €
Constructions	38 622,44 €	725 054,79 €	725 054,79 €
Installations techniques, matériel & outillage ind.	8 228,54 €	3 651,18 €	3 651,18 €
Autres immobilisations corporelles	325 450,11 €	377 986,66 €	377 986,66 €
Immobilisations en cours	5 023,81 €	5 023,81 €	5 023,81 €
Avances & acomptes	9 463 932,01 €	6 954 921,37 €	6 954 921,37 €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	- €	- €
Immobilisations financières	431 361,61 €	426 048,55 €	426 048,55 €
Participations et créances rattachées	403 245,75 €	399 291,50 €	399 291,50 €
Autres titres immobilisés	2 963,25 €	2 963,25 €	2 963,25 €
Prêts	2 622,51 €	1 982,51 €	1 982,51 €
Autres immobilisations financières	22 530,10 €	21 811,29 €	21 811,29 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	10 307 826,97 €	8 543 124,97 €	8 543 124,97 €
Actif circulant			
Stocks et en-cours	- €	- €	- €
Créances	1 287 866,47 €	962 074,41 €	962 074,41 €
Créances clients, usagers et comptes rattachés	109 255,35 €	136 847,25 €	136 847,25 €
Créances reçues par legs ou donations	1 096,46 €	1 523,61 €	1 523,61 €
Autres créances	1 177 514,66 €	823 703,55 €	823 703,55 €
Disponibilités	1 717 982,58 €	2 200 309,12 €	2 200 309,12 €
Charges constatées d'avance	69 283,44 €	78 978,56 €	78 978,56 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 075 132,49 €	3 241 362,09 €	3 241 362,09 €
Frais d'émission des emprunts (III)	- €	- €	- €
Primes de remboursement des emprunts (IV)	- €	- €	- €
Ecarts de conversion actif (V)	- €	- €	- €
TOTAL ACTIF (I à V)	13 382 959,46 €	11 784 487,06 €	11 784 487,06 €

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF		
ANC 2018-06	ANC 2018-06	CRC 1999-01
31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019

<i>Libellé</i>	<i>Net</i>	<i>Net</i>	<i>Net</i>
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise	- €	- €	2 863 309,66 €
Fonds propres statutaires	- €	- €	
Fonds propres complémentaires	- €	- €	
Fonds propres avec droit de reprise	- €	- €	487 181,05 €
Fonds propres statutaires	- €	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	- €	
Ecarts de réévaluation	- €	- €	- €
Réserves	1 890 000,00 €	1 870 000,00 €	1 870 000,00 €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €	- €
Réserves pour projet de l'entité	1 890 000,00 €	1 870 000,00 €	
Autres réserves	- €	- €	1 870 000,00 €
Report à nouveau	3 003 005,47 €	3 313 429,31 €	127 886,26 €
Excédent ou déficit de l'exercice	2 280 601,59 €	31 809,55 €	31 809,55 €
SOUS TOTAL SITUATION NETTE	7 173 607,06 €	5 215 238,86 €	5 380 186,52 €
Fonds propres consommables	1 392 303,27 €	908 847,66 €	743 900,00 €
Dotations consommables	- €	- €	- €
Subventions d'investissement	1 392 303,27 €	908 847,66 €	743 900,00 €
Provisions réglementées	- €	- €	- €
Autres fonds propres	- €	- €	
TOTAL FONDS PROPRES (I)	8 565 910,33 €	6 124 086,52 €	6 124 086,52 €
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs et donations	- €	- €	- €
Fonds dédiés	120 670,00 €	41 969,00 €	- €
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)	120 670,00 €	41 969,00 €	- €
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	- €	- €	- €
Provisions pour charges	103 231,00 €	89 450,00 €	89 450,00 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	103 231,00 €	89 450,00 €	89 450,00 €
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	- €	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 359 704,27 €	4 295 462,28 €	4 295 462,28 €
Emprunts et dettes financières diverses	167 692,93 €	179 971,66 €	179 971,66 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 004,08 €	212 282,84 €	212 282,84 €
Dettes de legs ou donations	- €	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	387 189,55 €	412 114,91 €	412 114,91 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	360 756,89 €	399 953,93 €	399 953,93 €
Autres dettes	36 871,59 €	21 237,81 €	21 237,81 €
Instruments de trésorerie	- €	- €	- €
Produits constatés d'avance	8 928,82 €	7 958,11 €	49 927,11 €
TOTAL PASSIF CIRCULANT (IV)	4 593 148,13 €	5 528 981,54 €	5 570 950,54 €
Ecart de conversion passif (V)	- €	- €	- €
TOTAL PASSIF (I à V)	13 382 959,46 €	11 784 487,06 €	11 784 487,06 €

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES
Comptes annuels au 31 décembre 2020

	ANC 2018-06	ANC 2018-06	CRC 1999-01
COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Libellé	Total	Total	Total
Cotisations	40 541,02 €	50 509,23 €	50 509,23 €
Ventes de biens et services	2 626 406,49 €	2 631 217,54 €	2 549 394,52 €
Ventes de biens	27 484,68 €	31 917,52 €	31 917,52 €
Ventes de prestations de service	2 598 921,81 €	2 599 300,02 €	2 517 477,00 €
Produits de tiers financeurs	1 466 991,17 €	1 380 393,29 €	1 380 393,29 €
Concours publics et subventions d'exploitation	1 466 991,17 €	1 380 393,29 €	1 380 393,29 €
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable	- €	- €	- €
Ressources liées à la générosité du public	- €	- €	- €
Dons manuels	- €	- €	- €
Mécénats	- €	- €	- €
Legs, donations et assurances-vie	- €	- €	- €
Contributions financières	- €	- €	- €
Reprises sur amts et prov, transfert de charges	46 767,86 €	114 157,41 €	114 157,41 €
Utilisations des fonds dédiés	- €	- €	- €
Autres produits	4 129,84 €	3 976,05 €	85 799,07 €
Total des produits d'exploitation (I)	4 184 836,38 €	4 180 253,52 €	4 180 253,52 €
Achats et charges externes	1 852 999,99 €	1 771 533,86 €	1 771 533,86 €
Aides financières	- €	- €	- €
Impôts, taxes et versements assimilés	188 059,43 €	198 683,59 €	198 683,59 €
Frais de personnel	1 911 940,68 €	1 945 935,76 €	1 945 935,76 €
Dotations d'exploitations	190 077,95 €	215 772,62 €	215 772,62 €
Reports en fonds dédiés	78 701,00 €	- €	- €
Autres charges	54 958,66 €	55 141,77 €	55 141,77 €
Total des charges d'exploitation (II)	4 276 737,71 €	4 187 067,60 €	4 187 067,60 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 91 901,33 €	- 6 814,08 €	- 6 814,08 €
Produits financiers de participations	- €	- €	- €
Produits des autres valeurs mobilières et créances	- €	- €	- €
Autres intérêts et produits assimilés	13 570,25 €	18 434,74 €	18 434,74 €
Reprises sur provisions et transfert de charges	- €	- €	- €
Différences positives de change	- €	- €	- €
Produits nets sur cessions de VMP	5 104,50 €	- €	- €
Total des produits financiers (V)	18 674,75 €	18 434,74 €	18 434,74 €
Dotations financières aux amort et provisions	- €	- €	- €
Intérêts et charges assimilées	19 933,57 €	11 444,89 €	11 444,89 €
Différences négatives de change	- €	- €	- €
Charges nettes sur cessions de VMP	- €	- €	- €
Total des charges financières (VI)	19 933,57 €	11 444,89 €	11 444,89 €
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 1 258,82 €	6 989,85 €	6 989,85 €
RTAT COURANT AV. IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	- 93 160,15 €	175,77 €	175,77 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44 913,84 €	43 078,06 €	43 078,06 €
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 999 042,78 €	- €	- €
Reprises sur provisions et transferts de charges	- €	- €	- €
Total des produits exceptionnels (VII)	3 043 956,62 €	43 078,06 €	43 078,06 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 912,24 €	9 136,01 €	9 136,01 €
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	641 700,70 €	203,00 €	203,00 €
Dotations exceptionnelles aux amort et provisions	- €	- €	- €
Total des charges exceptionnelles (VIII)	668 612,94 €	9 339,01 €	9 339,01 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 375 343,68 €	33 739,05 €	33 739,05 €
Participation des salariés (IX)	- €	- €	- €
Impôts sur les bénéfices (X)	1 581,94 €	2 105,27 €	2 105,27 €
Total des Produits (I+III+V+VII)	7 247 467,75 €	4 241 766,32 €	4 241 766,32 €
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 966 866,16 €	4 209 956,77 €	4 209 956,77 €
RESULTAT NET	2 280 601,59 €	31 809,55 €	31 809,55 €